



AVIS DE RECRUTEMENT : DEUX (2) AGENTS PSYCHOSOCIAUX - BOSSANGOA

Contexte et justification

SOS Villages d'Enfants International est une organisation non gouvernementale de développement social, indépendante dont l'action vise à soutenir les enfants privés de soins parentaux et les familles vivant dans des conditions difficiles par le biais de services de soins, d'éducation, de santé et d'aide d'urgence et à défendre les droits des enfants et des jeunes, en alliance avec une grande diversité de partenaires. Nous travaillons dans 136 pays et territoires, touchant chaque année plus d'un million d'enfants, de jeunes et de familles. Membre de SOS Villages d'Enfants International, SOS Villages d'Enfants Centrafrique a vu le jour en 1989.

Pour réaliser sa mission, l'Association Nationale (AN) de SOS Villages d'Enfants Centrafrique dispose de plusieurs programmes (prise en charge de remplacement, renforcement de la famille, éducation, urgences) à Bangui, Bouar et Bossangoa. Afin de renforcer son personnel pour la mise en œuvre de ses activités, SOS Villages d'Enfants Centrafrique recrute pour le poste les postes suivants :

POSTE : Agent Psychosocial(e)

Nombre : 02

Localisation : Bossangoa

Contrat : CDD 1 an, renouvelable

Supervision : Chef de Projet

Mission :

Sous la supervision du psychologue, les Agents Psychosociaux auront pour missions de :

- Améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables du programme ;
- Apporter un accompagnement en fonction des besoins et des exigences du programme ; Donner des solutions concrètes aux problèmes des personnes vulnérables du programme ;
- Assurer la coordination des moniteurs (volontaires) ;
- Animer les centres d'écoute au niveau des Espaces Amis des Enfants ;
- Assurer la documentation de tous les cas des enfants manifestant une détresse psychosociale ;
- Assurer la prise en charge en collaboration avec le psychologue de tous les cas des enfants victimes de détresse psychologique ;
- Participer aux évaluations des besoins dans la zone ;
- Etablir la liste des besoins (des familles et les enfants victimes de détresse psychologique) ;
- Participer aux campagnes de sensibilisation de masse (Droit des enfants, protection) ; Appuyer le psychologue dans la préparation et la formation des bénéficiaires dans les formations en termes de prise en charge psychosociale ; Elaborer les rapports mensuels des activités ;





- Contribuer activement à la réalisation des activités de la sauvegarde de l'enfant au sein de SOS Villages d'Enfants Centrafrique.

Profil et compétences

- Être de nationalité Centrafricaine ;
- Être titulaire d'un Bac+3 en psychologie, sciences sociales ou domaine connexe ; Avoir au moins deux (2) ans d'expériences dans la prise en charge psychosociale de l'enfant ;
- Avoir des connaissances en psychologie familiale et un intérêt marqué pour la dynamique psychosociale de la famille en milieu semi-urbain ou rural ;
- Être de bonne moralité ;
- Avoir de bonnes capacités orales et rédactionnelles en français.
- Avoir une bonne maîtrise de Microsoft Office ;
- Avoir le sens des responsabilités et des initiatives et capable de travailler en équipe ;
- Être doté d'une grande capacité d'écoute ;
- Posséder une capacité naturelle à faire parler les gens ;
- Avoir une grande capacité d'adaptation à toutes les situations ;
- Posséder un bon équilibre personnel.
- Avoir un permis de conduire, catégorie A.

Dépôt des candidatures

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez envoyer votre candidature comprenant une lettre de motivation adressée au Directeur National de SOS Villages d'Enfants Centrafrique et un CV détaillé mentionnant trois personnes de référence (nom, fonction, email, téléphone) dont deux superviseurs récents et un responsable RH à l'adresse électronique suivante : hr.rca@sos-rca.org avec en objet :

CANDIDATURE AU POSTE DE « INTITULE DU POSTE »

La date limite de réception des candidatures est fixée au **05/11/2024 à 17h00**.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler.

SOS Villages d'Enfants se réserve le droit de procéder à la vérification du casier judiciaire et à l'authenticité des diplômes, certificats/attestations des candidatures retenues.

Ce que nous défendons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement bienveillant et protecteur, qui promeut ses valeurs fondamentales et prévient et traite la maltraitance et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fermement toutes les formes de maltraitance et d'exploitation des enfants, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de notre organisation, et répondons toujours à tout cas de maltraitance avéré, présumé ou tenté dans notre sphère d'influence en fonction de sa nature. Des efforts sont déployés pour que des mécanismes soient mis en place afin de



sensibiliser, d'aider à la prévention, d'encourager le signalement et de faciliter la réponse. Ils vont d'actions de développement des ressources humaines telles que la formation et le conseil à des mesures telles que la suspension, le licenciement et l'action en justice.

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement de travail sûr pour notre personnel, les enfants et les jeunes et les communautés pour lesquels nous travaillons. L'organisation interdit le harcèlement, l'exploitation et les abus par ou envers tout employé, superviseur, directeur, enfant, jeune, communauté, partenaire, candidat ou autre individu ou entité avec lequel les employés de SOS Villages d'Enfants entrent en contact dans le cadre de leur travail. Tous les employés sont tenus d'exercer leurs fonctions conformément à notre politique de prévention et de protection contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels.

En outre, SOS Villages d'Enfants applique une tolérance zéro concernant toute situation de fraude.

Fait à Bangui, le 25 Octobre 2024

Yves KOLOU TCHASSE

Directeur National

